

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **Le Lavoir de la Boutole ;**
- **La Forêt de Chantemerle et ses hêtres ;**

Les nuits où la lune brillait, une procession de nones, précédée d'un silence, traversait la forêt. Elles chantaient des cantiques. Derrière elles, suivait un cavalier sans tête. Régulièrement, la procession s'arrêtait, le cavalier levait les bras au ciel et, au milieu d'un silence, criait 3 fois. Ainsi, personne ne s'aventurerait dans la forêt de peur de rencontrer le cortège et on se demandait qui pouvait être ce cavalier. Jacques Chabot de Pressigny, mêlé aux crimes de Barbe Bleue (XIV^es) et coupable de violences envers un seigneur, avait été décapité. Etant un homme connu de Gâtine, son exécution avait marqué les esprits et les gens étaient ainsi persuadés que c'était son âme qui errait dans les bois.

- **L'Allée aux Princes ;**
- **Le Lavoir de la Bonnelière ;**
- **Les Paysages du bocage Gâtinais ;**
- **Le Karting Boca-Speed ;**
- **Le Domaine de Chantemerle du XIX^es (1815-1830) et sa Chapelle du XIX^es (1861-1868).**

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre rando79.free.fr
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
Tel. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tel. 05 49 06 77 65



Le Gros Fion

Circuit en forêt pour découvrir au gré des sentiers un patrimoine naturel riche et varié et des trésors cachés du patrimoine rural.

Accès : 5 km au sud de Moncoutant


Départ : Bourg de Chantemerle
Le Petit Château (D744)

Distance : 10,5 km


Durée : 2 h 30

Balises : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres

P  *Départ dans le bourg de Chantemerle, le long de la D744 à côté du lavoir. Cet endroit se nomme **Le Petit Château** car il y aurait eu une maison forte entourée de douves. L'actuel **Domaine de Chantemerle** serait son successeur construit à quelques centaines de mètres.*


Tourner à droite sur le chemin du muguet.
Tourner à gauche.



 *Longer **Le Boiriu**, avancer dans la **Forêt de Chantemerle** qui fait 425 hectares et dont le hêtre est une des essences principales. Autrefois, elle s'étendait sur la rive gauche de la **Sèvre** : de **Vernou en Gâtine** jusqu'à **La Forêt sur Sèvre** et elle était traversée par une voie romaine (dit chemin des chaussées) qui allait de **Poitiers** à la **Mer**.*

Cette forêt est une propriété privée il faut donc respecter les sentiers balisés.


 Au lieu dit **Le Boiriu** on peut apercevoir le **Karting BocaSpeed** où l'on peut pratiquer ce sport mécanique en toute sécurité.

 Traverser "**L'allée aux Princes**" construite au **XIX^{ème} S.** par le **Prince Chalais** de **Talleyrand-Périgord** en même temps que le château. Elle traverse la forêt dans sa longueur pour chasser plus rapidement. A ce niveau on peut remarquer les vestiges d'un **Hêtre Remarquable surnommé Gros Fion**. Il faisait 2m de diamètre et 6m de circonférence.

 Traverser la route (D128) et emprunter à droite le chemin creux pour aller à la **Bonnière** où se trouve un **joli lavoir**.

  Passer par la **Fesselière**. Tourner à gauche. Traverser le magnifique **paysage des collines de St Paul en Gâtine**.

 Tourner à gauche et traverser le **cours d'eau Le Charreau** pour rejoindre le hameau de **La Villette**.




 Tourner à gauche pour emprunter un chemin creux et se retrouver dans la forêt. Tourner à gauche puis à droite.






 Traverser la D744 et s'engager à nouveau dans la forêt.


DÉPART



Code du Balisage

	
Continuez	Mauvaise direction
	
Changez de direction	

	
Patrimoine bâti	Point de vue
	
Aire de pique-nique	Patrimoine naturel
	
	Traversée de route

 Retraverser la D744 au niveau de l'entrée du Bourg de Chantemerle pour revenir au "Petit Château".